

Fiche d'identité :

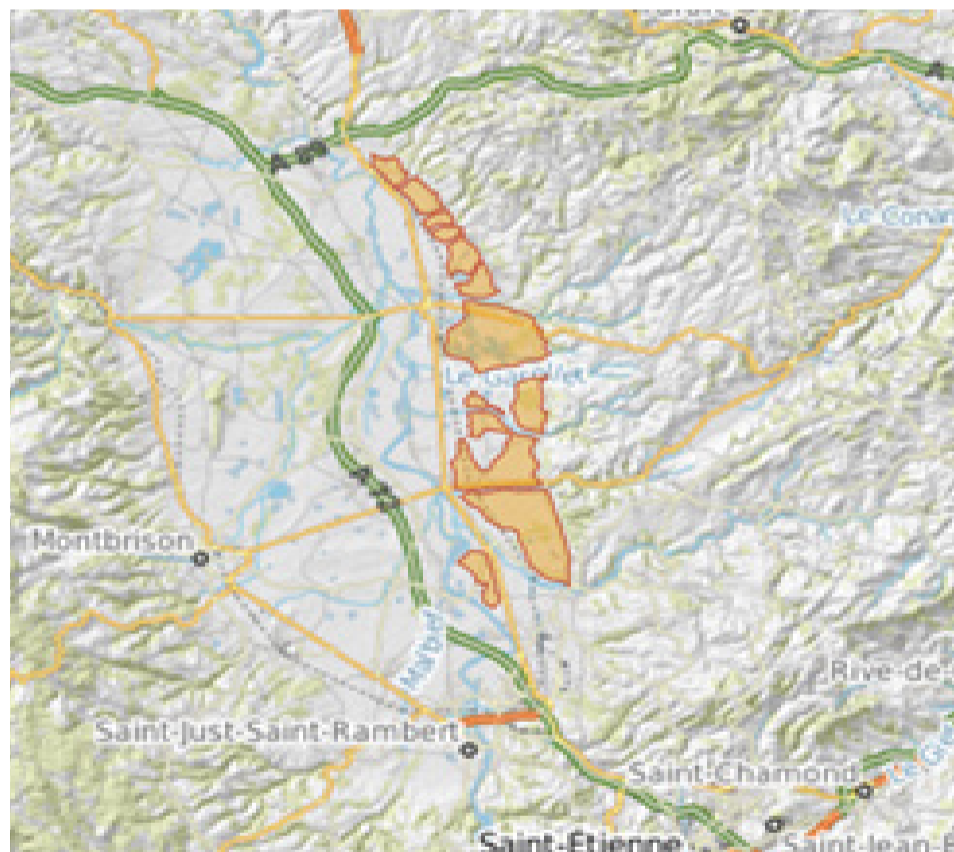
Famille : *Lamiacée*
Espèce : *Salvia sclarea*

Choix de la parcelle :

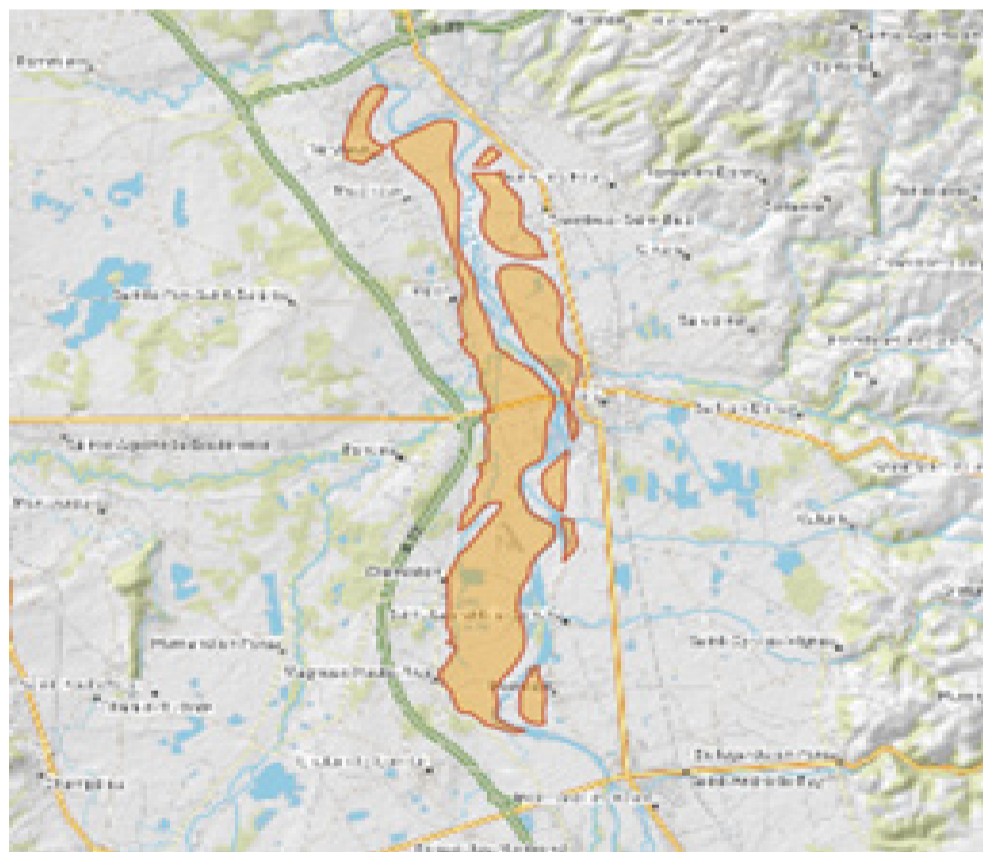
La sauge préfère les sols caillouteux, ensoleillés, drainants, avec une pente maximale de 20%. Les sols profonds seront plus adaptés du fait de son système racinaire pivotant. C'est une culture très sensible au vent. Un pH supérieur ou égal à 6,5 est conseillé.

La sauge peut être cultivée jusqu'à 1000 m d'altitude, mais elle est sensible au gel au stade plantule.

Exemple de sols sur le territoire de la Loire :



Varennes de l'est de la Loire, zones de plaine.



Chambons constituant le lit apparent de la Loire et de ses affluents

Implantation :

Une inter-culture d'au moins trois ans est conseillée, avec une rotation qui peut par exemple être constituée de deux ans de légumineuses suivis d'un an de céréales.

On pourra planter la sauge soit au printemps (mai), soit à l'automne (de mi-août à mi-septembre).

La distance inter-rang pourra varier de 35 à 140 cm selon les outils utilisés. Le semis peut s'effectuer soit au semoir à céréales, soit au semoir à précision. On pourra planter 5 à 15 kg de semences par hectare, à une profondeur de 1 à 2 cm.

Il est conseillé de rouler le semis.

(Chambre d'Agriculture de Rhône-Alpes, s.d.)

Fertilisation :

Avant l'implantation, un apport de 10 à 15 tonnes de compost sur labour est utile.

Les besoins de la sauge sclarée sont d'environ 60 kg/ha d'azote, phosphore et potassium. Cet apport pourra être réalisé soit en une seule fois lors de la sortie d'hiver, soit en être différé dans l'année : dans ce cas, on apportera de l'azote à la sortie de l'hiver, puis du phosphore et du potassium avant la floraison, soit en avril-mai environ.

Désherbage :

Il est conseillé de faire le maximum de faux-semis possibles avant l'implantation. Les rotations culturales joueront également un grand rôle dans la lutte contre les adventices.

Le désherbage se fera ensuite selon l'écartement des rangs : la herse étrille pourra être passée dans les rangs écartés de 35 cm, et, pour les écartements plus grands, une bineuse sera utile. Pour les écartements de plus de 100 cm, on pourra utiliser un griffon à une bineuse.

Récolte :

La culture se raisonne sur deux ans, car elle doit passer au moins un hiver au stade rosette. Ainsi, il n'y aura pas de récolte la première année.

La récolte se réalise pendant la floraison pour les huiles essentielles, c'est-à-dire de fin juin à fin juillet.

Sensibilité aux maladies et aux ravageurs :

Globalement, la sauge sclarée n'a pas beaucoup de maladies ni de parasites, il n'y a donc pas de traitement systématique conseillé.

Bibliographie :

Chambre d'Agriculture de Rhône-Alpes, s.d. Culture de la sauge sclarée en agriculture biologique.

RIQUET Jacky, 2012. La sauge sclarée, huile essentielle pour la production en agriculture biologique, éléments techniques et économiques pour les zones sèches du Languedoc-Roussillon, avril 2012. Chambre d'Agriculture de Languedoc-Roussillon.



Loire
LE DÉPARTEMENT

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR


**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chambre d'Agriculture de la Loire

43 avenue Albert Raimond - BP 40050 - 42272 ST PRIEST EN JAREZ CEDEX

Fax : 04 77 92 12 78 - Email : cda42@loire.chambagri.fr

Site Web : www.loire.chambre-agriculture.fr

Contact : Marie-Françoise FABRE

AVRIL 2022